



Compte rendu COPIL NATURA 2000
Site FR 7200804 « Réseau hydrographique de la Pimpine »
Site FR7200698 « Carrières de Cénac »
du 24 juin 2026 – Salle du conseil communautaire de la Communauté de
communes Portes de l'Entre-Deux-Mers
Bilan d'activité avril 2025 / avril 2026

Membres participants :

- Monsieur Dominique ASTIER, Elu régional / Président du COPIL
- Madame Celia GASPERINI, Chargée de mission Natura 2000, Région Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur Christophe COLINET, Maire, Mairie de Carignan-de-Bordeaux
- Monsieur Etienne CRISTOFOLI, Elu municipal, Mairie de Cénac
- Madame Christine WOLF, Conseillère municipale, Mairie de Cénac ; association YAKA
- Monsieur Pascal BOURGEOIS, Adjoint municipal, Mairie de Cénac
- Monsieur Victor MALDONADO, Adjoint municipal, Mairie de Latresne
- Monsieur Martin VERNAY, Délégué Environnement, Mairie de Fargues-Saint-Hilaire
- Monsieur Christophe COLLET, Elu Environnement et Energie, Délégué SIETRA, Mairie de Sadirac
- Monsieur Benjamin BAUD, Technicien milieux aquatiques, SIETRA
- Madame Agnès POIROT, Chargée de mission Natura 2000, SMER-E2M
- Monsieur Dominique DUPHIL, 1^{er} Vice-Président, Fédération départementale des Associations agréées de pêche de de protection du milieu aquatique ; Vice-Président, Association agréée de pêche de de protection du milieu aquatique de la Pimpine
- Madame Lucille FERRON, Chargée de mission Foncier agricole, PETR Cœur entre deux mers
- Madame Chiara CHIUSOLI, Stagiaire, PETR Cœur entre deux mers
- Monsieur Eric VEYSSY, Directeur, Terre et Océan
- Madame Colette GOUANELLE, SEPANSO Gironde
- Madame Carole DECKER, responsable de l'antenne Gironde, CEN Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur Charly MALLIE, Animateur Natura 2000, CEN Nouvelle-Aquitaine

Structure ou personne excusée :

- Agence de l'Eau Adour-Garonne
- Madame Cécile MAYET, Directrice, SIAEPA de Bonnetan
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Nouvelle-Aquitaine
- Syndicat des sylviculteurs de la Gironde

La réunion du comité de pilotage s'est tenue le 24 juin 2026 dans la salle du conseil communautaire de la Communauté de communes Portes de l'Entre-Deux-Mers, sous la présidence de Monsieur Dominique ASTIER.

Monsieur ASTIER adresse un message de bienvenue aux membres participants, rappelle le contexte de l'animation et présente l'ordre du jour.

Cette séance du Comité de Pilotage (COFIL) est animée par Monsieur MALLIE, Animateur Natura 2000 des deux sites au Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine (CEN Nouvelle-Aquitaine). La présentation est téléchargeable sur les pages internet dédiées à chacun des sites Natura 2000 :

<https://reseau-hydrographique-pimpine.fr>

<https://carrieres-cenac.fr>

En propos introductif, l'animateur rappelle l'organisation, validée lors du COFIL de 2020, d'organiser les COFIL conjointement pour les sites Natura 2000 du réseau hydrographique de la Pimpine et des carrières de Cénac. Cette décision s'appuie sur leurs imbrications territoriales ainsi que leurs articulations importantes en matière d'enjeux.

Les enjeux pour chacun des sites sont rappelés, ainsi que les objectifs découlant de chacun des documents d'objectifs. Le site Natura 2000 du Réseau hydrographique de la Pimpine couvre 347 ha sur le bassin versant de la Pimpine. Il permet la conservation de 19 espèces d'intérêt communautaire, essentiellement liées au cours d'eau. Ce site est intimement lié, en terme de fonctionnement écologique, à celui des carrières de Cénac, notamment pour la conservation des chauves-souris. Ce dernier s'étend sur 22,63 ha de forêts et de carrières.

- **Bilan d'animation avril 2025 / avril 2026**

- Animation du site internet. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les sites aux adresses suivantes : <https://reseau-hydrographique-pimpine.fr> / <https://carrieres-cenac.fr>. En 2025, un nouvel article a été publié dans les actualités du site. Il s'agit d'un article informant de la parution du « Guide pour les élus Natura 2000 ». A destination des élus de communes concernées par un périmètre Natura 2000, ce guide permet de mieux comprendre le fonctionnement du dispositif Natura 2000.
- Exposition Natura 2000. En 2025, les animateurs des sites Natura 2000 girondins du CEN Nouvelle-Aquitaine, en lien avec leur service communication, ont travaillé sur la création d'une exposition. Elle présente le dispositif Natura 2000, les sites Natura 2000 gérés par le CEN Nouvelle-Aquitaine en Gironde ainsi que les enjeux faune/flore/habitats qui y sont présents. Cependant, sa finalisation ayant pris du retard, elle ne sera terminée qu'en 2026. Cette exposition sera mobilisable lors des différents événements territoriaux sur le territoire.
- Participation à des événements. Le CEN Nouvelle-Aquitaine a participé le 15 juin 2025 à un événement dédié à la nature, à l'environnement et à la culture. Cet événement, nommé « Les Culturables fêtent la Nature & le Paysage » était organisé par l'association Patrimoine en scène, le Conseil Participatif de Latresne et la Communauté de Communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers. Un quizz Nature était proposé par le CEN Nouvelle-Aquitaine à cette occasion.
- Prise de contact avec les propriétaires et les exploitants. Ces prises de contact permettent de proposer aux propriétaires privés, collectivités et exploitants un diagnostic parcellaire ou d'exploitation, et de proposer des actions correctives financées par Natura 2000.

En 2025, une personne a été démarchée pour faire l'objet d'un diagnostic parcellaire ou d'exploitation.

- Contractualisation Natura 2000. La personne démarchée ne s'est pas montrée favorable à l'élaboration d'un diagnostic de propriété. Ce document permet de fixer les grands enjeux d'une propriété et de définir les actions pour y répondre. Il sert de base de réflexion pour la mise en œuvre d'actions de gestion sur le site.

Pour autant, durant les six dernières années d'animation, ce sont 18 propriétés qui ont bénéficié d'un diagnostic, pour dix actions potentiellement finançables par un contrat Natura 2000, soit la mobilisation de près de 100 000 euros sur le territoire. L'animateur Natura 2000 attend un retour des propriétaires. A la date d'aujourd'hui, seul un contrat a pu être engagé.

Un élu de la commune de Cénac énonce que la mairie serait intéressée pour une contractualisation sur une de ses parcelles. L'animateur Natura 2000 prendra contact avec lui pour monter le projet.

Tableau 1 : Etat d'avancement du déploiement des contrats Natura 2000 sur le secteur

Période	Code et dénomination de l'action	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 01/04/2026
2025/2026	-	-	-	-
Depuis 2019	GE1.1 - Entretien des prairies (hors SAU) par la fauche	13,63 ha	33 052,75 €	En attente de positionnement / Action hors site
	GE1.2 - Entretien des mégaphorbiaies	11,10 ha	26 917,75 €	
	GE1.3 - Entretien des prairies (hors SAU) par le pâturage extensif	13,63 ha	33 052,75 €	
	GE1.6 - Entretien de la ripisylve et enlèvement des embâcles	3,91 ha	1 030,00 €	
	GE2.4 - Entretien des milieux semis ouverts (hors SAU) par gyrobroyage	2,53 ha	3 795,00 €	
	GE2.7 - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	2,39 ha	4 780,00 €	
	GE2.8 - Entretien des haies existantes	600 ml	7 800,00 €-	
	RE1.3 - Restauration de la ripisylve et de la végétation de berges	3,91 ha	14 992,00 €	
	RE2.2 - Restauration de la diversité physique des cours d'eau et de leur dynamique	563 ml	A chiffrer sur devis.	
	TU1.1 – Aménagement des ouvrages de franchissement	1 accès	8 000,00 €	Réalisé

- Contractualisation mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Les MAEC permettent de défrayer les pertes d'exploitation dues aux changements de pratiques favorables à la biodiversité. Les MAEC sont proposées sur la base d'un diagnostic d'exploitation réalisé par la Chambre d'Agriculture. Ce document permet de fixer les grands enjeux d'une exploitation et de définir les actions agro-environnementales pour y répondre.

En 2025, aucun diagnostic n'a été déployé au titre des mesures agro-environnementales et climatiques portées par la Chambre d'agriculture de la Gironde.

Tableau 2 : Etat d'avancement du déploiement des MAEC sur le secteur

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Etat d'avancement au 01/04/2026
2025/2026	-	-	-	-	-	-	-
Depuis 2016	AGRSAD1	Entreprendre un retard de fauche	Sadirac		16,71 ha	22%	Engagé
		Restauration et entretien de fossé	Sadirac		1 250 ml	n.r.	Engagé
		Restauration et entretien de mare	Sadirac		5 mares	n.r.	Engagé
	AGRSGL	Ajuster la pression de pâturage	Saint Genès de Lombard		4,62 ha	6%	Engagé
Avec : AGR = Agriculteur SAD = Sadirac SGL = Saint-Genès-de-Lombard ml = mètre linéaire n.r. = non renseigné							

- Engagement au titre de la Charte Natura 2000. Il s'agit d'un engagement moral permettant de valoriser les efforts entrepris sur sa propriété ou sur sa pratique.

En 2025/2026, aucun nouvel engagement n'a été enregistré. Cependant, deux chartes étaient en cours d'instruction en 2024, et ont été finalisées en 2025.

Le maire de la commune de Latresne souhaite signer une charte. L'animateur Natura 2000 prendra contact avec la mairie pour monter le dossier.

Tableau III : Bilan courant de la contractualisation à la Charte Natura 2000

Bénéficiaire	Période	Commune	Milieu concerné	Activité concerné	Surface (ha)
ASSXX2	2020/2025	-	-	Naturaliste	-
COLTER3	2022/2027	-	-	Collectivité territoriale	-
COLTER4	2023/2028	Latresne/Lignan de Bordeaux/Sadirac	Milieux aquatiques Milieux humides temporaires	Collectivité territoriale	18,41 ha
AGRLIG1	2025/2029	Lignan de Bordeaux Loupes	Milieux humides temporaires Milieux ouverts Milieux boisés	Viticulture	19,25 ha
Légende : ASS = Association COLTER = Collectivité territoriale					

- Déploiement de mesures hors contrat. La stratégie d'acquisition d'espaces naturels animée par le Conservatoire d'espaces naturels se poursuit. Durant cette année, aucun nouveau **projet n'a été porté.**

Il est fait remonter l'information qu'une propriété sur la commune de Cénac va être vendue à cause d'une liquidation judiciaire. Cela pourrait être intégré dans la stratégie d'acquisition foncière du CEN Nouvelle-Aquitaine.

- Evaluation des incidences. Un projet a été soumis à ce régime en 2025, concernant le passage du Tour de France 2026 au-dessus du ruisseau de la Pimpine sur la D113.

Tableau IV : Bilan courant des projets soumis à évaluation d'incidence sur le site

Période	Identifiant	Procédure	Objet	Commune	Surface	% de la surface du site	Avis du service instructeur
2016-2022	Projet 1	Etude d'impact	Construction d'un lotissement	Cénac	-	-	Favorable
	Projet 2	Schéma	PLU	Cénac	-	-	Favorable
	Projet 3	Cas par cas	Construction d'un lotissement	St Genès de Lombaud	-	-	?
	Projet 4	Loi sur l'eau	Construction d'un lotissement	Le Lignan de Bordeaux	2 ha	Hors site	Demande de précision sur les espèces
	Projet 5	Loi sur l'eau	Ouvrage de franchissement	Carignan de Bordeaux	-	-	Favorable
	Projet 6	Procédure évaluation environnementale des plans et programmes	Révision du PLU	Latresne	-	-	-
	Projet 7	Loi sur l'eau	Construction d'un collège	Fargues-St-Hilaire		Hors site	En cours d'instruction
2023	Projet 8	Manifestation sportive	Tour de France	Latresne	-	-	Favorable sous réserve de la mise en œuvre des préconisations
	Projet 9	Procédure évaluation environnementale des plans et programmes	Modification du PLU	Créon	-	-	-
2024	-	-	-	-	-	-	-
2025	Projet 10	Manifestation sportive	Tour de France	Latresne	-	-	Favorable sous réserve de la mise en œuvre des préconisations
Légende : n.r. = non renseigné							

Une problématique de coupe rase à Sadirac a été remontée lors du COPIL. L'animateur Natura 2000 fait remonter l'information à la DDTM33 pour connaître les possibilités d'action. Mme GOUANELLE précise que l'entreprise en charge des coupes a traversé la Pimpine avec ses engins de chantier. Ces informations avaient déjà été remontées en COPIL l'année dernière, sans retour.

Une problématique de remblayage sur la commune de Carignan-de-Bordeaux a également été remontée, sur une parcelle en bordure de la Pimpine. L'animateur Natura 2000 fait remonter l'information à la DDTM33 pour connaître les possibilités d'action.

- Cartographie des habitats naturels du site des Carrières de Cénac : La cartographie des habitats sur le site de la Pimpine a été menée lors de la phase d'élaboration du DOCOB et lors de la procédure d'extension du site. En revanche, pour le site des carrières de Cénac, ce dernier ayant été inscrit pour répondre à la conservation des chauves-souris, aucune cartographie des habitats naturels n'avait été produite. En 2024, la Région a souhaité combler cette lacune. Ainsi, en 2024, le CEN Nouvelle-Aquitaine, avec l'appui du CBNSA, a réalisé des inventaires botaniques permettant d'identifier les végétations du site et par conséquent les habitats d'intérêt communautaire.

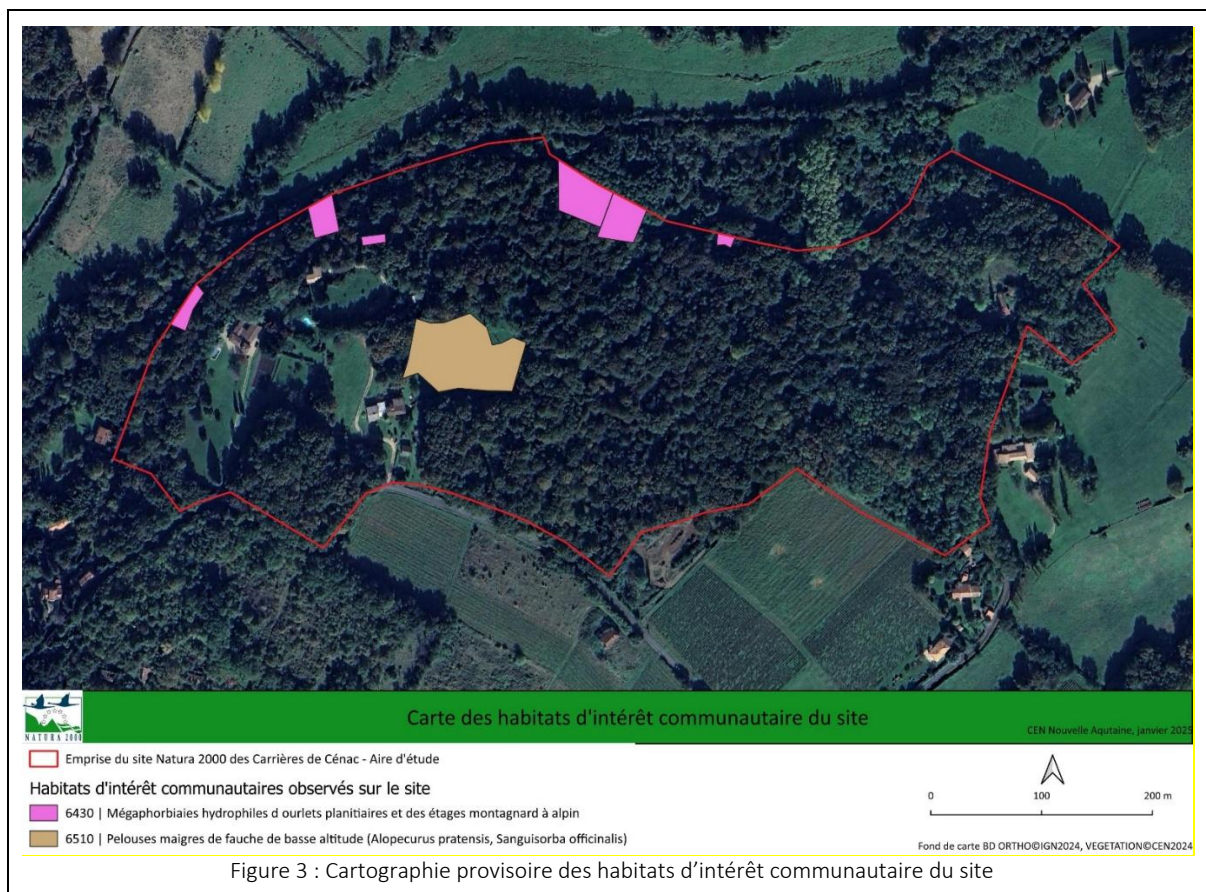


Figure 3 : Cartographie provisoire des habitats d'intérêt communautaire du site

Ce travail a conduit à la caractérisation de 3 habitats d'intérêt communautaire : l'habitat 6430 Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnards à alpin, ainsi que l'habitats 6510 Pelouses maigres de fauche. A ces deux habitats naturels s'ajoutent le 8310 Grottes non exploitées par le tourisme.

Il avait été proposé en 2024 d'intégrer cette cartographie des habitats au DOCOB, sous réserve de l'avis favorable du Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (CBNSA). Cette proposition avait été validée à l'unanimité. Cependant le CBNSA a donné un avis défavorable. En 2025, des corrections numériques mineures ont été apportées au travail précédent. L'évaluation de l'état de conservation des habitats reste à compléter et le sera en 2026.

- **Evaluation des mesures de gestion**
 - Etat de conservation des habitats et des espèces.

Tableau V : Tendance de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire du site de la Pimpine

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface ou population dans le DOCOB	Etat de conservation dans le DOCOB	Tendance sur la tranche 2016-2024	Tendance 2025	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles à faciès d'emboussonnement sur calcaire (Festuco-Brometelia)	8,15 ha	Très mauvais	↘	↘	Très mauvais	Aucune action entreprise sur ce milieu. La dynamique actuelle tend vers la fermeture du milieu. Par ailleurs, les possibilités d'entretien par pastoralisme s'amenuisent sur le territoire.
6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	2 ha	Mauvais	↘	↘	Très mauvais	Aucune action entreprise sur ce milieu, mais une perspective positive dans le cadre de la mise en œuvre du PPG sur le bassin versant
6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	30 ha	Mauvais	↘	↘	Très mauvais	Aucune action entreprise sur ce milieu. La dynamique actuelle tend vers la fermeture du milieu. Par ailleurs, les possibilités d'entretien s'amenuisent sur le territoire.
91E0 - Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	48,4 ha	Très mauvais	↘	↘	Très mauvais	Aucune action entreprise sur ce milieu, mais une perspective positive dans le cadre de la mise en œuvre du PPG sur le bassin versant

Tableau VI : Tendance de l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire des sites

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface ou population dans le DOCOB	Etat de conservation dans le DOCOB	Tendance sur la tranche 2016-2024	Tendance 2025	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques
1041 - Cordulie à corps fin Oxygastra curtisii	A préciser	A préciser	↘	↘	A préciser	Perspective positive dans le cadre de la mise en œuvre du PPG sur le bassin versant
1044 - Agrion de Mercure Coenagrion mercuriale	A préciser	Bon	→	→	Bon	
1060 - Cuivré des marais Lycaena dispar	A préciser	Mauvais	→	→	Mauvais	Altération des prairies, mais perspective positive avec le PPG sur le bassin versant

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface ou population dans le DOCOB	Etat de conservation dans le DOCOB	Tendance sur la tranche 2016-2024	Tendance 2025	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques
1065 - Damier de la Succise <i>Euphydryas aurinia</i>	A préciser	Moyen	➔	➔	Moyen	Dynamique nationale positive, mais aucune action n'a été entreprise sur le site
1083 - Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	A préciser	Bon	➔	➔	Bon	Dynamique nationale positive, mais aucune action n'a été entreprise sur le site
1092 - Ecrevisse à pattes blanches <i>Austropotamobius pallipes</i>	A préciser	Mauvais	⬇️	⬇️	Très mauvais	La population semble avoir disparu suite à l'expansion des écrevisses exogènes sur la tête de bassin-versant
1096 - Lamproie de Planer <i>Lampetra planeri</i>	A préciser	Mauvais	n.c.	n.c.	Mauvais	Perspective positive dans le cadre de la mise en œuvre du PPG sur le bassin versant
1126 - Toxostome <i>Chondrostoma toxostoma</i>	A préciser	A préciser	n.c.	n.c.	A préciser	
1220 - Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	A préciser	Moyen	⬇️	⬇️	Mauvais	Perspective positive avec le PPG sur le bassin versant
1303 - Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	A préciser	Mauvais sur Pim. Moyen sur Cénac.	⬇️	⬇️	Mauvais à très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1304 - Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	A préciser	Mauvais sur Pim. Mauvais sur Cénac.	➔	➔	Mauvais	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats
1305 - Rhinolophe euryale <i>Rhinolophus euryale</i>	A préciser	A préciser	Non évalué	Non évalué	A préciser	
1307 Petit Murin <i>Myotis blythii</i>	A préciser	Mauvais sur Pim. Mauvais sur Cénac.	⬇️	⬇️	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1308 - Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	A préciser	Moyen sur Pim. Moyen sur Cénac.	➔	➔	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats
1310 - Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	A préciser	Mauvais sur Pim. Indéterm. sur Cé.	⬇️	⬇️	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1321 - Murin à oreille échancrée <i>Myotis emarginatus</i>	A préciser	Mauvais sur Pim. Mauvais sur Cénac.	➔	➔	Mauvais	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats
1323 - Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	A préciser	Moyen sur Pim. Moyen sur Cénac.	⬇️	⬇️	Mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface ou population dans le DOCOB	Etat de conservation dans le DOCOB	Tendance sur la tranche 2016-2024	Tendance 2025	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques
1324 - Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	A préciser	Moyen sur Pim. Mauvais sur Céna.	↘	↘	Mauvais à très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1355 - Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	A préciser	Moyen	↗	↗	Moyen à bon	Perspective positive dans le cadre du PPG de la Pimpine et aux regards des évaluations nationales
1356* - Vison d'Europe <i>Mustela lutreola</i>	A préciser	Mauvais	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évaluations nationales
1607* - Angélique des estuaires <i>Angelica heterocarpa</i>	A préciser	Bon	→	→	Bon	Perspective positive dans le cadre du PPG de la Pimpine et aux regards des évaluations nationales

o Atteintes des objectifs du document d'objectifs.

Tableau VII : Niveau d'atteinte des objectifs du document d'objectifs du site de la Pimpine

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'objectif	Commentaires
ODD1 - Maintenir et améliorer les fonctionnalités hydrologiques des milieux aquatiques et humides	OO11 - Maintenir et restaurer les zones naturelles d'expansions des crues et l'engorgement des milieux connexes au cours d'eau	50%	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenter par le PPG
	OO12 - Maintenir et encourager la gestion raisonnée du réseau hydrographique	50%	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenter par le PPG
	OO13 - Restauration du corridor arboré dans les secteurs dépourvus de ripisylve	20%	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenter par le PPG
	OO14 - Rétablir la continuité écologique du réseau hydrographique	20%	Un ouvrage a été réhabilité dans ce cadre, augmenter par le PPG
	OO15 - Améliorer la qualité de l'eau pour concourir à l'objectif de "bon état écologique des milieux aquatiques" conformément aux objectifs de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE)	50%	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenter par le PPG
	OO16 - Maintenir et encourager la gestion raisonnée des plans d'eau	20%	Un diagnostic a été produit, perspectives augmentées dans le cadre du PPG
	OO17 - Restauration des habitats piscicoles et de la capacité d'accueil	0%	Perspectives positives dans le cadre du PPG
	OO21 - Adapter les pratiques d'élevage et de fauche aux enjeux écologiques du site	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'objectif	Commentaires
ODD2 - Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire	OO22 - Maitriser la progression des ligneux sur les milieux ouverts	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective
	OO23 - Lutter contre les espèces exogènes envahissantes	20%	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenter par le PPG
	OO24 - Maintenir et favoriser le développement des mégaphorbiaies en linéaire ou en surfacique	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective, perspective positive au travers du PPG
	OO25 - Restaurer les pelouses sèches en déprise par une gestion adaptée	0%	Aucune action sur le sujet
ODD3 - Favoriser les populations de mammifères semi aquatiques et leurs habitats	OO31 - Réduire les causes de mortalité directe	20%	Un ouvrage a été réhabilité dans ce cadre, augmenter par le PPG
	OO32 - Maintenir et restaurer les habitats des mammifères semi-aquatiques	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective, perspective positive au travers du PPG
	OO33 - Encourager la réalisation d'entretien et de travaux en période non perturbante pour les espèces	50%	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenter par le PPG
ODD4 - Conserver et favoriser les populations de chiroptères et leurs habitats	OO41 - Conserver et favoriser le maintien d'éléments fixes du paysage (haies, lisières forestières, arbres isolés...) et de boisements mûres	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective
	OO42 - Maintenir les surfaces de prairies pâturées	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective
	OO43 - Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective
ODD5 - Sensibiliser les acteurs et la population aux enjeux du site	OO51 - Informer les usagers et les acteurs locaux sur la démarche Natura 2000	50%	Des marges de progression sont possibles auprès des collectivités et des petits propriétaires
	OO52 - Sensibiliser le grand public à la richesse écologique du site et à l'importance du maintien des activités traditionnelles pour leur conservation	50%	Aucune action engagée sur le sujet, mais dynamique sur le territoire
	OO53 - Informer et sensibiliser le grand public sur les espèces invasives et nuisibles	50%	Aucune action engagée sur le sujet, mais dynamique sur le territoire

Tableau VIII : Niveau d'atteinte des objectifs du document d'objectifs du site de Cénac

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'objectif	Commentaires
ODD1 - Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial	OO11 - Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris	20%	Démarches entreprises mais propriétaires réticents
ODD2 - Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces	OO21 - Suivre les colonies de chauves-souris en hiver	100%	Réalisé bénévolement par le GCA
	OO22 - Suivre les conditions hygrothermiques des carrières et des extérieurs	100%	Réalisé lors des précédentes tranches
	OO23 - Améliorer les connaissances concernant l'utilisation des différentes cavités	100%	L'utilisation est plutôt bien connue grâce aux investigations du GCA, ne revanche, l'utilisation du réseau sur le bassin versant est plus floue
	OO24 - Evaluer la présence hors site du Grand Rhinolophe en période de reproduction	100%	Réalisé lors des précédentes tranches
	OO25 - Evaluer la conservation des espèces	50%	
ODD3 - Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces	OO31 - Mettre en place de la sensibilisation ex-situ	25%	Un panneau du Département sur la piste cyclable

- **Perspectives pour 2026/2027**

- Finalisation de l'exposition itinérante
- Faire vivre les outils de communication (Exposition, site internet)
- Poursuite des démarches de contractualisation (Contrat Natura 2000 / Charte / accompagnement MAEC)
- Appui aux évaluations d'incidence Natura 2000
- Appui au territoire pour la mise en œuvre de politiques publiques
- Obtenir l'avis favorable du CBNSA pour valider la cartographie des habitats
- Mise à jour du diagnostic du DOCOB
- Gestion administrative et financière du site

- **Questions et remarques diverses**

Il est posé la question de la prise en compte de Natura 2000 dans les documents d'urbanisme. Mme GASPERINI va contacter la DDTM33 pour connaître le processus de consultation.

La Fédération de pêche signale la présence de nombreuses parcelles non entretenues en bord de cours d'eau, entraînant notamment la présence d'embâcles. Jusqu'à présent, elle essayait d'entretenir ces espaces, mais cela devient compliqué. Il serait judicieux d'engager un travail de pédagogie auprès des riverains à ce sujet.

Il est envisagé de réaliser des réunions à l'échelle de chaque commune, avec intervention du CEN Nouvelle-Aquitaine sur la partie Natura 2000 (impact HIC / EIC ; modes de gestion appropriés pour ces milieux et du SIETRA pour la partie entretien courant sur le cours d'eau. Il sera judicieux d'y associer la DDTM pour définir les droits et devoirs des propriétaires de parcelles en bord de cours d'eau (les propriétaires doivent entretenir jusqu'au milieu du cours d'eau).

- **Relevé de décisions.**
 - Le bilan d'animation 2025-2026 est validé.
 - Le prévisionnel 2026-2027 est validé.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune remarque n'étant formulée, la séance est levée.

Le président du Comité de pilotage,

D. ASTIER